



COMMUNIQUÉ

Nouveau partenariat entre Camping Québec et la Corporation de l'industrie touristique du Québec

LONGUEUIL, LE 13 DÉCEMBRE 2013. – À compter de 2014, Camping Québec, l'Association des terrains de camping, assurera la classification des établissements de camping du Québec, en partenariat avec la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ). Désormais mandataire du gouvernement du Québec pour la classification des campings du Québec et responsable de la publication du *Guide du camping au Québec*, Camping Québec s'est notamment donné pour objectif de restructurer le processus de classification des établissements de son réseau.

Dans un souci d'efficacité, Camping Québec a décidé de confier la responsabilité des visites et celle des évaluations sur le terrain à la CITQ, qui compte déjà sur le savoir-faire d'une équipe de classificateurs chevronnés. Rappelons que depuis 2003, le mandat de classification des établissements de camping incombait au *Conseil de développement du camping au Québec (CDCQ)*, qui devait aussi veiller au recrutement de classificateurs temporaires et saisonniers.

Un travail de consolidation

Pour le directeur général de *la CITQ*, Michel Rheault, ce mandat vient confirmer l'expertise acquise par la Corporation au fil des ans. « Cette entente augmentera l'efficacité de nos organisations respectives et tout le monde y gagnera. Nous sommes heureux de la confiance que Camping Québec nous accorde, » a-t-il commenté.

Du côté de Camping Québec, le partenariat avec la CITQ est l'aboutissement d'une longue réflexion. Comme le précise le directeur général de l'Association, Simon Tessier : « Nous avons analysé la façon de faire des dernières années et nous croyons qu'il sera salutaire pour l'industrie d'améliorer le processus de classification, et c'est ce que cette entente nous permettra de faire. »

Pour sa part, le ministre délégué au Tourisme, Pascal Bérubé, s'est réjoui de l'annonce de ce partenariat. « Cette entente témoigne de la volonté de ces deux partenaires de l'industrie touristique d'offrir un produit de qualité aux utilisateurs de terrains de camping, notamment en matière de qualité des installations, de services offerts et de sécurité », a affirmé le ministre délégué.

Camping Québec demeurera le maître d'œuvre et le mandataire de Tourisme Québec pour la classification de tous les établissements de camping du Québec, et ce, malgré la sous-traitance de l'acte d'évaluation sur le terrain. L'Association s'engage d'ailleurs à faire évoluer ce mandat au fil des prochaines années.

Nomination de Julie Trahan

Par ailleurs, afin d'assurer la gestion du programme et la coordination générale du processus de classification, Camping Québec a procédé à l'embauche de Julie Trahan, qui, par le passé, a encadré le programme de certification de l'Association des camps du Québec, à titre de coordonnatrice au développement pour cette organisation.

Elle possède également plus de dix années d'expérience en tant que gestionnaire d'établissements touristiques, et a été impliquée au sein de plusieurs associations sectorielles. Ses différentes connaissances du milieu et compétences seront des atouts indéniables dans son rôle de supervision des ressources affectées à la classification au sein de l'équipe.

— 30 —

Pour information :

Simon Tessier

Directeur général de Camping Québec

450 651-7396, poste 225 / 1 800 363-0457

s.tessier@campingquebec.com